

## Ce que fut la Conférence du Droit d'Asile de Paris

Nous ne permettrons pas aux professionnels bourgeois de la démagogie et aux « humanistes » du monde littéraire de transformer la tragédie que vivent les émigrés politiques en une exhibition de foire où chacun lancera son petit mot charitable. Nous ne demandons ni à Daladier, ni à Herriot, ni à Romain Rolland de compatir au destin de ceux qui payent à l'étranger la rançon de batailles révolutionnaires menées dans leur pays d'origine par le prolétariat. Que nous importe les discours, les gestes de ces Messieurs qui n'hésitèrent pas à mâter les révoltes ouvrières en France ou à approuver l'assassinat de militants prolétariens en Russie. Le Droit d'Asile, pour eux, est une parade doublée d'une manœuvre odieuse. Oui ! les réfugiés politiques italiens ou allemands pourront résider en France, mais il faut qu'ils approuvent la politique du Front Populaire qui pourra d'autant mieux prouver que s'il mobilise les prolétaires français pour la guerre, ce n'est pas contre le peuple italien ou allemand, mais contre le fascisme de Mussolini et de Hitler. Demain, les réfugiés politiques qui se seront prêtés à cette manœuvre seront jetés à la poubelle quand le capitalisme pourra utilement se passer de leurs services.

La Conférence internationale qui se tient les 14 et 15 juin, à Paris, n'avait, en réalité, rien à voir avec les émigrés politiques. Il s'agissait d'élaborer un statut juridique mondial à soumettre à la S. D. N. et, pour cette besogne, il fallait un appui des milieux gouvernementaux et non des organisations de classe du prolétariat. Puisqu'en France le droit d'asile allait être réglé dans les bureaux de la Préfecture de Police, l'essentiel était de voir si l'on n'arriverait pas à obtenir une telle solution dans les autres pays.

Mais, pour cela, les organisations du Front Populaire (radicaux, socialistes, centristes) devaient préalablement déblayer nettement le terrain même de la Conférence. Tout d'abord, il était nécessaire d'empêcher des interventions qui auraient pu diverger de la ligne officielle de la Conférence. Monsieur le Professeur Perrin annonça donc que :

« ... A cette Conférence n'auront droit à la parole que les délégués des pays dont les gouvernements pourront accorder le droit d'asile. Il va de soi que les proscrits politiques ne sont admis ici que comme de simples auditeurs, mais qu'ils n'auront aucun droit de prendre part aux débats... »

Après avoir fermé la bouche aux intéressés, on élargit la manœuvre et la carte de délégué fut enlevée aux anarchistes, y compris Sébastien Faure. Il devenait clair que centristes et socialistes feraient l'impossible pour écarter de tout droit d'asile les réfugiés politiques vivant en opposition aux partis du Front Populaire. Surtout, il ne fallait pas que l'un d'entre eux s'avise de réfuter le discours de Cachin vantant le droit d'asile en Russie en posant le cas de Petrini et de Calligaris. Il ne fallait pas qu'un réfugié politique oppose, aux phrases littéraires de Magdeleine Paz versant dans l'humanisme abstrait, l'appel au prolétariat pour défendre les siens.

Et la manœuvre réussit parfaitement. Les Breitscheid, Gennari et Cie purent parader à cette Conférence et palabrer à leur aise. Mais les anarchistes italiens, français, furent expulsés. Le Comité du Droit d'Asile de la C.G.T., qui fut un des